



Question orale - 23_HQU_69 - Aurélien Clerc - Alpes Vaudoises 2020

Texte déposé :

Dans le rapport du conseil d'Etat au grand Conseil sur la stratégie de soutien économique aux alpes Vaudoises 2016-2023, le gouvernement proposait cinq thématiques indissociables pour relever les défis structurels et économiques des alpes Vaudoises. Les infrastructures de mobilité, de tourisme 4-saisons, d'hébergement, de remontées mécaniques et enneigement ainsi que de mesures environnementales.

L'enneigement mécanique aux Mosses fait partie du PAC 292A. Il est le fruit de négociations entre toutes les parties prenantes avec l'assainissement de la décharge de l'Arsat, la revitalisation du secteur du camping et du tennis au col des Mosses et la diminution de 2/3 du parking de l'Arsat.

Le rapport de la commission RC28, décrit l'accord signé par les communes, les associations de protection de la nature, la Confédération et le Canton.

Le tourisme dans les alpes vaudoises a déjà commencé sa mue en tourisme quatre saisons mais il faut du temps.

Le conseil d'Etat remet-il en question sa propre stratégie, validée par le GC et tous les partenaires ?

Conclusion :

Cosignatures :